Ville d'Ussel

Folio n°

DECISION MUNICIPALE n° D20250725-080

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

Service	Service Culturel
Type	Convention de mise à disposition

Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Activité	**Mise à disposition de salle**	
Durée	Du 1er au 12 septembre 2025	
Lieu	Centre Culturel Municipal Jean Ferrat	
Attributaire	Christine Coudert	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge de la convention de mise à disposition relative à l'organisation d'une exposition organisée par Madame Christine Coudert, demeurant à 19200 USSEL.

Article 2 : La présente convention de mise à disposition a pour objet l'organisation d'une exposition organisée du 1er au 12 juin 2025 dans la salle d'exposition du Centre Culturel Municipal Jean Ferrat.

Article 3 : La présente mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée au recueil des actes administratifs de la Commune.

Fait à Ussel, le 25 juillet 2025

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

MAIRIE D'USSEL CORREZE

Christophe ARFEUILLÈRE

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20250725-D20250725-080-CC
Date de télétransmission : 25/07/2025
Date de réception préfecture : 25/07/2025
Date de mise en ligne le 25/07/2025